

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 7

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Rapport de la S. D. T.

C'est par une chaude journée de juin, plus exactement le vendredi 13, au Café de la Cloche à Lausanne, que notre ami Strahm, président, ouvre l'assemblée statutaire de l'exercice 1951-1952. Après lecture des procès-verbaux comme le prévoient les statuts, le président présente les nouveaux arrivés au sein de la S. D. T., puis les démissions heureusement très peu nombreuses, ainsi que les promotions à l'honorariat, puis donne lecture de son rapport annuel (voir le texte de celui-ci en fin d'article). Suivent dans l'ordre les rapports du secrétaire, du caissier, puis des vérificateurs des comptes.

Après un court entracte destiné à rafraîchir les gorges desséchées, l'assemblée passe à l'élection de son nouveau comité. L'ancien, statutairement démissionnaire, est réélu à la majorité. En voici, à titre de rappel, la composition, portée de cinq à sept membres dès l'année 1952 :

Président : M. Charles Strahm, avenue Vinet 9, Lausanne. Tél. app. N° 23 75 50 ; tél. bur. N° 23 40 58.

Vice-président : M. Pierre Duplan, route de Berne 13, Lausanne. Tél. app. N° 22 31 88.

Secrétaire : M. Gérard Bertholet, Bel-Orne 18, Prilly-Lausanne. Tél. app. N° 24 18 21 ; tél. bur. N° 24 93 22.

Sous-secrétaire : M. Jean Pfister, Chernex-sur-Montreux. Tél. app. N° 6 51 20.

Caissier : M. Roger Pichard, rue Marterey 11, Lausanne. Tél. app. N° 22 37 91.

Sous-caissier : M. Alfred de Kaenel, rue Centrale 23, Lausanne. Tél. app. et bur. N° 23 04 37.

Membre adjoint : M. Robert Reguin, Valentin 56, Lausanne. Tél. app. N° 22 66 86.

En plus, M^{lle} G. Pahud et M. Guliani sont élus comme vérificateurs des comptes et MM. Gold, Cruchet et Recordon membres du Tribunal d'honneur S.D.T.

Puis c'est, en fin d'assemblée, le programme non définitif de l'activité S.D.T. pour l'année 1952-1953 ; et quelques propositions individuelles mettent un terme attendu à cette assemblée levée à 23 h.

Il ne reste plus au comité qu'à vous souhaiter de bonnes vacances pour ceux qui en auront et beaucoup de courage pour ceux qui n'en auront point. Et tous en septembre pour la reprise de notre activité. Que chacun songe à ramener un nouveau membre pour cet automne. Et la S.D.T. vivra toujours mieux !

j. p.

Cuisinières... et Tour Eiffel !

Si les nombreux chiffres, publiés périodiquement par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, retiennent surtout l'attention des spécialistes, il en est qui intéressent tout le monde. Ce sont ceux qui concernent l'électrification des ménages. En voici quelques-uns.

Les principaux appareils électro-domestiques, fabriqués en Suisse et qui y ont été vendus en 1950, se subdivisent approximativement comme suit : 39 000 cuisinières électriques, 35 000 chauffe-eau, 64 000 fers à repasser, 26 000 théières et cafetières, 15 000 radiateurs, 7500 machines à laver et 13 000 réchaud de table. Si l'on y ajoute les autres appareils thermiques de moindre importance (grille-pain, coussins chauffants, etc.), on obtient un total supérieur à 250 000 et une puissance globale de plus d'un demi-million de kilowatts.

La transposition graphique de ces données conduit à des images assez étonnantes. Citons-en deux à titre de curiosité : la hauteur des 39 000 cuisinières électriques superposées équivaldrait à celle de cent tours Eiffel et si la vente des fers à repasser s'étalait uniformément tout le long de l'année pendant les 313 jours ouvrables, elle serait de 25 par heure !

Mais il est d'autres rapprochements plus utiles, ne serait-ce que la comparaison avec les chiffres de l'année précédente ! On constate alors que dans presque toutes les catégories la progression est sensible. Proportionnellement, la plus considérable est celle des machines à laver qui dépassent de 3000 les lessiveuses vendues en 1949. Les radiateurs à eau et à huile sont aussi en forte augmentation.

On trouve également dans cette nomenclature des renseignements détaillés sur l'électrification des grandes cuisines destinées à la collectivité. Celles mises en service en 1950 se décomposent de la façon suivante : 140 dans les hôtels et restaurants, 121 dans les asiles et hôpitaux et 27 dans les établissements artisanaux. Le nombre des grandes cuisines électriques en Suisse se trouve ainsi porté à 6000 environ, avec une puissance installée de 220 000 kilowatts.

Ces chiffres prouvent non seulement que de nouvelles usines sont indispensables, mais que notre industrie électrotechnique jouit d'un renom mérité. Sa réputation n'est plus à faire et, si dès le début de l'ère de l'électricité nos fabricants ont souvent montré hors de nos frontières la voie à suivre, ils restent fidèles à cette tradition.

33^e Comptoir suisse

A Lausanne, du 13 au 28 septembre prochain, se déroulera le 33^e Comptoir suisse. Traditionnellement rassemblés en une vaste exposition, les produits originaux de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de chez nous composeront, une fois de plus, le grand marché économique suisse d'automne, qui attire à lui plus de 700 000 visiteurs.

Agrandie, récemment dotée de constructions permanentes nouvelles - que viendront compléter dans un proche avenir d'autres installa-

STELLA
SPÉCIALITÉS ÉPROUVÉES POUR LE BÂTIMENT

ASTRALO
ENAIL STELLA
FERROSITE
STELLIT
CIMENTELLA

STELLA S.A.
FABRIQUE DE VERNIS-COULEURS
ENCRE D'IMPRESSIONS
VERNIER-GENÈVE

Tél. (022) 3 42 60

MENUISERIE ET
ÉBÉNISTERIE
MODERNES
S. A.

LAUSANNE
LA PERRAUDETTAZ
CHEMIN DU LEVANT
Téléphone 28 10 21

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments, Magasins, Bureaux,
Ouvrages d'Art,
Réparations, Transformations.

MIROITERIE ROMANDE
LAUSANNE

LAUSANNE
Terreaux 23 - Téléphone 22 48 53

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleur
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage,
polissage, argenture

Pour votre chauffage au mazout

les spécialistes : **E. CANOVA & FILS**

Serrurerie, Mécanique, Chaudronnerie, Appareillage
Constructeurs, représentants des brûleurs Cuénod
Installations et services d'entretien
Lausanne, tél. 24 06 77, La Borde 18

ÉLECTRICITÉ HENRI CAVÉ

Diplômé fédéral

Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 22 53 18

Toutes menuiseries avec ferrements soignés

ENTREPRISE CUENDET

Lausanne - Bois-Gentil - Téléphone 24 10 03
ANDRÉ CUENDET, MAITRISE FÉDÉRALE

DEVILLE

entreprise fondée en 1897
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - TOITURE
SERVETTE 32 - MARNIGNAC 11 - GENÈVE

Exposition permanente de la construction

12, pl. de la Gare - Lausanne

Toujours les nouveautés
de la construction

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTRIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Pichard 13 (Arcades) Tél. 22 32 66
Appareillage et plomberie
Installations de bains, toilettes, buanderies et W.-C.

E. WEBER

ÉLECTRICITÉ

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

Pour vos travaux d'Électricité - Gaz - Eau - Téléphone

adressez-vous à

BORNET S.A.

8, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 5 02 50

tions permanentes et aménagements techniques - La Foire de Lausanne couvrira, cette année, une superficie totale de 95 000 mètres carrés et comportera la participation de 2250 exposants, répartis en 16 halles et 21 secteurs distincts.

Foire agricole, avec le tableau complet de l'agriculture en notre pays, de l'équipement technique et mécanique de nos fermes, de la culture proprement dite à l'élevage et aux produits manufacturés. Foire industrielle, avec ses halles de la construction, des machines à travailler le bois et les métaux, des machines et de l'outillage de l'imprimerie, des machines-outils, de la mécanique fine, des instruments de mesure et de précision, de l'industrie des textiles, des produits du gaz et de l'électricité, de l'organisation de bureau, des industries alimentaires et de l'économie domestique. Foire artisanale, avec les arts graphiques, l'ameublement, la joaillerie et la verrerie, la mode, les arts et métiers, etc., etc. Foire commerciale et touristique, avec l'apport folklorique de toutes nos régions, telle se présentera la 33^e Foire nationale de Lausanne qui organisera, de surcroît, ses festivités particulières, ses journées spéciales, ses marchés-concours de chevaux et de bétail et ses attractions.

Au nombre de ces dernières, il convient de citer les participations officielles du Congo belge et de la Tunisie qui, après la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Maroc, exposeront leurs produits principaux et feront l'objet de deux cérémonies officielles d'inauguration : la Journée suisse-congolaise du lundi 15 septembre et la Journée suisse-tunisienne du mardi 16. La journée officielle du jeudi 18 septembre sera placée sous la présidence de M. le conseiller fédéral Etter.

Comme il a coutume de le pratiquer depuis toujours, le 33^e Comptoir suisse organisera enfin quelques attractions complémentaires dont le thème est encore à l'étude et sur lesquelles nous reviendrons en temps opportun.

Ainsi, une fois de plus, le Comptoir suisse s'appête à faire de Lausanne, en septembre, le grand centre commercial et touristique du pays par une manifestation digne, à tous égards, du travail et du peuple suisses.

Nouvelles de partout...

Afrique du Nord. - Casablanca : Tous les records de demandes de construction ont été battus au mois d'octobre 1951 à Casablanca, où 457 demandes, d'une valeur totale de 2190 millions de francs ont été consenties. Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 octobre 1951, le total des demandes de construction s'est élevé à 4175, d'une valeur totale de 13 117 642 500 francs, représentant 528 156 mètres carrés de surface bâtie et 913 080 mètres carrés de planchers couverts.

Allemagne. - En Allemagne de l'Ouest, on a voté, vers septembre dernier, un programme de construction de 1 800 000 logements en six ans. Un crédit annuel de 3 milliards de marks, soit 250 milliards de francs, a été prévu pour permettre le financement de la construction de 300 000 logements par an.

Chine. - Tien-Tsin : Les Chinois ont entrepris la construction d'un port important, à 50 kilomètres de cette ville. Ce port est situé dans la baie de Pohai, à la sortie du port de Taku. Il sera un des ports les mieux protégés du monde et comportera une surface d'eau de 18 kilomètres carrés. Construit en eau profonde, il permettra l'accostage des navires de 10 000 tonnes qui déchargeront leur cargaison directement dans les trains. Ce nouveau port, du nom de Hsinkang, nécessitera le dragage de 12 700 000 pieds cubes de terre. On croit que ces travaux sont conduits par des techniciens russes et que la Russie fournit l'équipement nécessaire. Il pourra être en partie utilisé en 1953.

Etats-Unis. - Le plan prévu par le Gouvernement américain, prévoyant la construction de 850 000 nouvelles maisons en 1951, a été largement dépassé, puisque le total a atteint un million, estime le Bureau des statistiques du Département du travail de Washington.

France. - M. Henri Prost, président de la Section française de l'U.I.A., a été nommé président de la Société française des urbanistes lors du renouvellement de son bureau qui eut lieu le 15 février 1952.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Pierre Vago, secrétaire général de l'U.I.A., a été élu membre correspondant de l'Institut des Architectes américains.

— Du 4 au 27 avril 1952, les architectes français ont eu la joie d'accueillir à Paris l'exposition des œuvres du maître Frank Lloyd Wright. Cette exposition s'est tenue dans le cadre de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts.

Pays-Bas. - Le plan de construction pour 1952 prévoit une dépense de 1236 millions de florins contre 1562 en 1951. Sur ce chiffre, 36 millions seront à la charge de l'Etat, 275 millions à celle des autres corps constitués et 600 millions à la charge des particuliers. 480 millions seront consacrés à la construction de 40 000 logements, 65 millions seront réservés pour les fermes et 198 millions pour les travaux d'art.

Tchécoslovaquie. - Le Gouvernement tchécoslovaque a affecté en 1951 11,5 milliards de couronnes à la construction des logements. 37 000 logements ont été construits, soit 47% de plus qu'en 1950.

U. R. S. S. - L'installation de barrages sur l'Amou-Daria va permettre, a dit Radio-Moscou, l'irrigation d'immenses territoires jusqu'à présent complètement désertiques du Kara-Koum et des régions du Turkestan et de l'ouest où le sol par lui-même est riche et peut donner d'excellentes récoltes, mais où le manque d'eau a transformé le pays en désert. De même que le système Don-Volga et les barrages du Koubychev vont arroser les steppes semi-désertiques de Nagai et de l'Ukraine du Sud-Est. Près de 28 millions d'hectares de terres fertiles mais incultes vont être rendus à l'agriculture et à l'élevage.